

# Introduction

Par Rémi STEINER

Ingenieur général des Mines, référent Services financiers au Conseil général de l'économie

Les questions relatives à la monnaie semblent avoir été bien balisées par la littérature économique. Trois fonctions traditionnelles ont été identifiées de longue date : celles de réserve de valeur, d'unité de compte et d'intermédiaire des échanges. Forte de son cours légal et de la confiance qu'elle inspire, préservée de la contrefaçon grâce à de vigoureuses sanctions pénales, la monnaie fiduciaire (sous la forme de pièces et de billets de banque) a supplanté les monnaies métalliques (à valeur intrinsèque). En parallèle, les chèques et les effets de commerce ont permis la circulation de la monnaie scripturale (déposée dans les livres des banques commerciales).

La modernisation des échanges monétaires aurait-elle atteint, après des siècles de tâtonnements, son ultime aboutissement ? Le jeu d'acteurs et les usages actuels en matière de transactions financières relèveraient-ils d'un ordre naturel et inéluctable des choses ?

L'on pourrait croire figés les différents composants de la masse monétaire et parier aussi bien sur la stabilité de l'architecture actuelle du système financier que sur la pérennité des modalités de circulation de la monnaie.

Mais le maintien de l'ordre établi n'est jamais acquis et plusieurs bouleversements en cours pourraient contribuer à dessiner de nouvelles modalités d'échange :

- le développement du commerce électronique et l'omnipotence des *smartphones* conduisent à une part toujours croissante de transactions bancaires initiées littéralement n'importe où et n'importe quand ;
- le monopole de droit dont jouissaient naguère les établissements de crédit se disloque au profit d'une myriade de nouvelles catégories d'établissements financiers (plus ou moins réglementés) qui empiètent sur les prérogatives passées des banques : les établissements de paiement, les établissements de monnaie électronique, les agrégateurs de comptes et autres initiateurs de paiements ;
- l'innovation technique et financière est puissamment stimulée par la dérégulation financière, la transformation numérique et la concurrence de nouveaux entrants. Pour ne citer que deux exemples, la nature de la monnaie électronique est particulièrement ambiguë (monnaie scripturale, ou monnaie fiduciaire ?) et les registres décentralisés, inventés pour tenir à jour des historiques de transactions sans autorité centrale, ouvrent des horizons inexplorés ;
- le recours par les banques centrales à de nouveaux instruments de politique monétaire transgresse toutes les habitudes de pensée : ainsi, la possibilité de taux d'intérêt négatifs affecte les équilibres traditionnels entre banques centrales et banques commerciales, entre celles-ci et leurs déposants (elle peut, par exemple, conduire ces derniers à majorer leurs encaisses plutôt qu'à déposer leurs excédents à la banque) ;
- encouragée et coordonnée par la Banque centrale européenne, l'offre – imminente – du paiement instantané par les établissements financiers permettra, demain, à deux agents économiques quelconques de la zone euro de se verser une somme d'argent en quelques secondes par l'intermédiaire des établissements financiers de leur choix ; et cette nouvelle offre induit pour les infrastructures bancaires un formidable défi, celui de la tenue de comptes en temps réel.

L'ambition de ce numéro de *Réalités industrielles* est de stimuler la réflexion sur l'impact de ces changements sur les échanges monétaires de demain, en donnant la parole à un large éventail d'acteurs et d'observateurs de ces mutations. Allons-nous tout droit vers « la fin du cash » ? Une telle évolution serait-elle satisfaisante ? Chacun aura l'opportunité de s'interroger sur un certain nombre d'enjeux sous-jacents et de se forger sa propre conviction.

La raréfaction des règlements en monnaie « sonnante et rébuchante » induit en effet une grande variété de répercussions à la fois pour les acteurs économiques et pour l'État.

La traçabilité des transactions constitue un premier enjeu d'importance, l'instantanéité des opérations compliquant encore une articulation déjà délicate entre, d'une part, la prévention des risques liés à une utilisation à mauvais escient de données personnelles particulièrement intimes et, d'autre part, la lutte contre le blanchiment d'argent sale et le financement du terrorisme.

Dans le même ordre d'idées, la démocratisation des services bancaires et la dématérialisation des moyens de paiement se sont traduites, en termes de criminalité, par une moindre prévalence des vols avec violence et par l'essor de la cybercriminalité.

L'inclusion bancaire et numérique est un autre enjeu : pourra-t-on toujours procéder à un achat, voire bénéficier de la générosité d'autrui, si l'on ne dispose pas d'un compte bancaire et d'un terminal numérique ?

La Suède, pour des raisons culturelles et géographiques, a adopté une approche résolument favorable à la diminution des paiements en espèces, à tel point que la Banque centrale suédoise (*Sveriges Riksbank*) a été conduite à soulever la question du coût de la filière fiduciaire. L'approvisionnement en pièces et en billets en tout point du territoire national et à tout moment doit-il être assuré à tout prix ? Ce coût doit-il être mis à la charge de la collectivité nationale ou à celle des utilisateurs concernés ? Dans l'hypothèse d'un tarissement des paiements en espèces, qui devra assumer le coût de la dernière transaction ?

En contrepoint de ces enjeux de politique publique, le regard que portent diverses institutions financières sur les transformations à venir est présenté dans la seconde partie de ce numéro. Une place particulière y est réservée au paiement instantané, qui apparaît comme un puissant ferment de transformation et qui devrait faire irruption dans la zone euro dès la fin de l'année 2017.

Enfin, deux nouveaux acteurs emblématiques de la nouvelle génération des prestataires de services financiers – Compte Nickel et Orange Bank – nous exposent leur perception de l'avenir du cash et des services bancaires.

Nous espérons que ce numéro de *Réalités industrielles* donnera à ses lecteurs, à défaut de réponses définitives, quelques clés leur permettant d'analyser un champ d'activité à la fois crucial pour l'ensemble de l'économie et en pleine réinvention.